



Montréal, le 27 février 2020

Les personnes handicapées, encore une fois exclues du virage numérique gouvernemental

MONTREAL, le 27 févr. 2020 /CNW Telbec/ - Le gouvernement du Québec mène actuellement une consultation pour connaître l'opinion de la population afin d'élaborer son Plan d'action pour un gouvernement ouvert 2020-2021. Ce plan est une suite logique de la stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023, stratégie reconnue pour ne pas prendre en considération les enjeux liés à l'inclusion des personnes handicapées dans le virage numérique gouvernemental.

Alors que le gouvernement parle d'inclusion des citoyens dans le numérique et de transparence, il enlève la possibilité aux personnes ayant des limitations fonctionnelles de participer à la consultation. En effet, lorsque l'appareil gouvernemental a mis en ligne la plateforme numérique « Consultation Québec » pour consulter ses citoyens, il a délibérément ignoré ses obligations en choisissant un logiciel ne respectant pas son standard d'accessibilité du Web, empêchant plusieurs personnes ayant des limitations de participer à cet exercice démocratique. Le gouvernement est bien au fait de la situation puisque nous avons déjà souligné ce problème au Secrétariat du Conseil du Trésor qui a choisi de continuer sur la voie de l'exclusion.

Pour la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN), le Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec (RAAQ) et le Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03 (ROP 03), la base de l'inclusion numérique et de la transparence est le respect du [Standard sur l'accessibilité des sites Web gouvernementale \(SGQRI 008 2.0\)](#), standard que le Secrétariat du Conseil du Trésor est toujours incapable de faire appliquer.

Et pourtant, dès que le gouvernement a commencé son virage numérique, nous étions là pour lui rappeler l'importance d'un Web gouvernemental inclusif. La transformation numérique est un sujet de première importance, mais il est difficile pour nous de prendre au sérieux une structure qui parle de l'avenir de l'inclusion numérique alors qu'il n'a toujours pas la volonté d'appliquer un standard qui a été adopté il y a maintenant neuf ans et qui permet de garantir un accès au Web gouvernemental à l'ensemble des citoyens et ce, peu importe leur situation.

Devant ce constat, nos associations demandent à monsieur Éric Caire, ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale, d'intervenir dans le dossier pour s'assurer que l'accessibilité du Web soit au cœur du plan d'action pour un gouvernement ouvert 2020-2021.

Nous invitons les journalistes qui voudraient comprendre comment l'inaccessibilité de la plateforme « Consultation Québec » empêche les personnes en situation de handicap de participer à cet exercice démocratique à nous contacter et nous organiserons une rencontre où vous pourrez accompagner une personne en situation de handicap visuel qui tente de remplir la consultation sur le Plan d'action pour un gouvernement ouvert 2020-2021.

Renseignements: Antoine Perreault, directeur général du Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec, Téléphone : 438-393-7859, Courriel : direction.generale@raaq.qc.ca